

Avis de motion

Une mesure concrète pour stimuler l'offre de logements sociaux

Le 3 septembre 2025 – Souhaitant agir face à la crise de l'habitation, la Ville de Trois-Rivières présente un projet de règlement qui prévoit la contribution des promoteurs résidentiels à la création de nouveaux logements sociaux.

L'entrée en vigueur du *Règlement établissant une contribution à des fins de logement social*, prévoit que tout projet de construction de quatre logements ou plus devra faire l'objet d'une entente avec la Ville. Cette contribution pourra prendre différentes formes :

- La construction de logements sociaux directement dans le projet;
- La cession d'un terrain destiné au logement social;
- Le versement d'une contribution financière de 2 225 \$ par logement.

Les sommes recueillies seront versées dans un fonds réservé exclusivement au logement social et les terrains cédés devront servir uniquement à cette fin. Les projets comportant déjà au moins 10 % de logements sociaux ou 20 % de logements abordables seront exemptés de la contribution.

Une démarche alignée avec les orientations de la Ville

Ce projet s'inscrit dans les objectifs fixés par le [plan d'urbanisme](#) et la [Politique d'habitation](#) de la Ville, qui visent à développer une offre de logements diversifiée et adaptée aux réalités socio-économiques de la population trifluvienne. La mesure favoriserait la création de 200 unités de logements sociaux à l'horizon de 2029 comme prévu à la politique d'habitation.

La réglementation devrait entrer en vigueur après son adoption, prévue lors de la prochaine séance du conseil municipal, le 1^{er} octobre 2025.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net



Communiqué

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

v3r.net  **311**